Le Petit Ecolier

LE PETIT ECOLIER-FEVRIER 2014 N°5

Le petit écolier est de retour ! Le comité de rédaction s'est reformé pour contribuer modestement à une meilleure circulation des informations, des idées, des débats au sein de la communauté scolaire. Les sujets ne manquent pas, le nouveau blog de la FCPE permettra de compléter et d'enrichir nos échanges et votre participation à la vie de l'école. Au plaisir de vous retrouver donc dans ces lignes !

La FCPE crée son Blog : http://fcpe.esvres.com/

Notre but est de favoriser le lien entre les parents, les écoles et la mairie, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Vous pourrez ainsi accéder à toutes les informations concernant la vie scolaire de nos enfants.

Nous y présentons les informations de l'école maternelle, l'école élémentaire et du collège :

La cantine (menus, infos diverses)

Les activités et les manifestations à venir

Des informations utiles (vacances, …)

Des liens pour les informations de la fédération et des infos diverses ;

Les précédents numéros du Petit Ecolier

Suivi des groupes de travail (rythmes scolaires, …)

Nous avons voulu faire de ce blog un outil d'information et de communication indispensable aux parents d'élèves.

Bonne visite

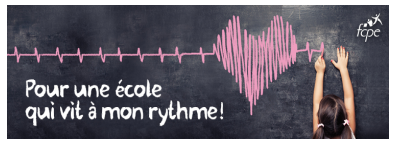

Les rythmes scolaires : un défi à relever tous ensemble !

Depuis plus de 30 ans, la FCPE plaide pour une réforme des rythmes scolaires prenant en compte les besoins des élèves. C'est de la réussite des élèves, de leur avenir et donc de celui de la société dont il s'agit.! En réformant les rythmes scolaires, on ouvre la possibilité de mieux harmoniser l'organisation des différents temps de vie de l'enfant.

Les activités périscolaires réparties dans la semaine doivent être l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes du « vivre ensemble » à travers des activités culturelles ou sportives, des moments de découverte collective, mais aussi de détente, voire de repos.

Nous soutenons l'idée qu'aucun enfant ne doit être exclu de ces activités périscolaires. Pour cette raison, nous réclamons la transformation des fonds d'amorçage en fonds pérenne. La contrepartie étant bien entendu, la gratuité de ces activités pour les familles. Ces changements demandent un temps d'adaptation.

Nous ne nions pas les difficultés rencontrées sur le terrain par des acteurs investis dans la mise en œuvre de cette réforme. Mais nous savons qu'ils peuvent trouver des solutions grâce à la concertation et par la volonté affichée des décideurs de tout mettre en œuvre pour que cela fonctionne. La majorité des expériences sont d'ailleurs positives pour la rentrée 2013.

A Esvres, la concertation est engagée depuis un an déjà avec un groupe de travail qui a consacré ses premières réflexions aux horaires avant d'aboutir à une validation par les conseils d'école d'une nouvelle grille pour la rentrée 2014-2015 :

• De mars à juin 2013 : mise en place d'une commission Rythmes Scolaires, composé de l'élue aux affaires scolaires, l'élu aux associations, la responsable administrative Jeunesse, les directrices d'école, les représentants des associations de parents d'élèves et la coordinatrice jeunesse de la CCVI.

✓***Décision de placer la 9ème demi-journée le mercredi (de 9 h à 12h)***

• Un sondage est lancé auprès des familles pour mesurer les incidences de la réorganisation sur le restaurant scolaire et le transport.

• Le choix de l'emploi du temps validé en conseil d'école en novembre 2013 et par le directeur académique en décembre 2013 :

✓***Lundi et Jeudi : fin des enseignements à 15h 30 soit une heure d'activité***

✓***Mardi et vendredi : fin des enseignements à 16 h soit 30 minutes d'activité***

✓***Ouverture du restaurant scolaire le mercredi matin et un transport scolaire sera organisé***

La réflexion autour des activités et des conditions matérielles de leur organisation est engagée. Comme presque l'ensemble des communes de la CCVI, Esvres mettra en place la réforme en septembre 2014. Le projet éducatif territorial doit être finalisé d'ici mai 2014. Nous appelons de nos vœux que ce dialogue se poursuive et s'élargisse à l'ensemble des acteurs concernés : enseignants, personnels périscolaires, parents d'élèves, associations locales. Les expériences réussies le prouvent : quand le dialogue et la confiance guident la concertation, les acteurs peuvent élaborer un projet éducatif de territoire cohérent guidé par l'intérêt de l'enfant.

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Vie de l'école :

Les élections des représentants des parents d'élèves en maternelle et primaire ont eu lieu le 11 octobre dernier à l'école primaire Joseph Bourreau à Esvres sur Indre. Deux listes s'étaient proposées : l'une représentée par la NAPEE, composée de 7 parents pour l'école primaire et 4 pour l'école maternelle et l'autre représentée par la FCPE, composée de 11 parents en primaire et 5 en maternelle. Le dépouillement a eu lieu à 17 h en présence des directrices Mesdames Clémenceau (primaire) et Hoffmann (maternelle) et des représentants de chaque association de parents d'élèves.

La FCPE a obtenu 3 sièges en maternelle et 8 en primaire; la NAPEE a obtenu 4 sièges en maternelle et 3 en primaire.

Mode d'emploi :

1/Quand ?

La date est fixée par le code de l'éducation. Ces élections doivent se dérouler avant la 7 ème semaine de l'année scolaire. C'était le cas dans toutes les écoles de France.

2/Qui peut se présenter ?

Tous les parents exerçant l'autorité parentale peuvent se présenter.

3/Qui vote ?

Les parents d'élèves. Chacun des deux parents est autorisé à voter.

4/ Comment voter ?

Les parents peuvent voter de deux manières différentes :

- Par correspondance avec le matériel de vote remis à chaque élève et à rendre à l'école avant la date indiquée.
- Soit directement sur place le jour de l'élection, au bureau de vote installé sous le préau de l'école primaire Joseph Bourreau

Chaque électeur vote pour une liste et non pour un parent.

Les bulletins ne doivent comporter aucune rature, ni rajout. Cela serait considéré comme vote nul.

5/ Le dépouillement

Il a lieu en présence des Directrice Mme Clémenceau et Hoffmann et des représentants de chaque association.

Ils y a autant de représentants de parents d'élèves que de classes, soit 13 en primaire et 7 en maternelle.

Seuls les parents titulaires, c'est à dire en début de la liste, assisteront au conseil d'école, les autres restent suppléants.

6/ Le rôle du Conseil de l'école

Ces élections ont pour but d'élire les parents au conseil d'école, il y en a 3 dans l'année. Ils participent à la vie scolaire :

- définition du règlement intérieur,
- restauration scolaire,
- garderie périscolaire,
- hygiène …… etc.

Ils sont à votre écoute, et peuvent servir de médiateur entre vous et la directrice de l'école.

qui est volontaire pour être délégué des parents?
qui veut participer à une sortie?
moi moi moi moi
REUNION DES PARENTS D'ELEVES

Voici un petit questionnaire afin de mieux comprendre le déroulement de ces élections :

Remplir le texte ci-dessous avec les mots suivants :

URNE - CARTE D'IDENTITÉ - ENVELOPPE - BUREAU DE VOTE - ISOLOIR – DÉPOUILLEMENT - BULLETINS

Pour voter les adultes vont dans un ..... Et montrent-leur ..... …d'..... .

Il faut prendre les ..... des 2 listes (FCPE et NAPEE) et une ..... .

On se rend seul dans un ..... et on glisse le bulletin de vote que l'on a choisi dans l'enveloppe.

On glisse l'enveloppe dans une ..... Et une personne dit « a voté ».

On compte les bulletins de chaque liste : c'est le ..... .

Le conseil des enfants à l'Ecole Joseph Bourreau = un apprentissage de la citoyenneté

Crée il y a 7 années scolaires - le premier conseil a eu lieu le 31 Janvier 2008 - ce conseil siège 3 fois par an au sein de l'école. Les séances d'une heure et demie, sont présidées par la directrice de l'école, madame Clémenceau, assistée d'un enseignant de l'école qui a le rôle de diriger et guider les débats.

Cette assemblée est composée de 26 enfants, soient 2 par classe. Chaque début d'année scolaire, les délégués sont élus au suffrage universel au sein de leur classe.

Dans chaque classe, un cahier est à disposition afin que chaque enfant qui le souhaite y écrive une remarque qu'il souhaite voir débattre au conseil. Ces remarques et les questions des élèves sont évoquées dans chaque classe puis, les délégués les rapportent en conseil des enfants.

L'objectif de ces séances est de pouvoir instaurer un débat entre les délégués, ce qui est quelquefois assez ardu pour de si jeunes citoyens. Aussi, et afin d'encourager la prise de parole et d'enrichir les conversations des avis de chacun, l'école envisage de scinder l'assemblée en 2 groupes afin de permettre à chacun de s'exprimer plus facilement.

Pour enrichir le débat, il est aussi envisagé de proposer aux enfants de débattre de sujets proposés par les enseignants tels que le respect de l'autre, la laïcité ….

La directrice évoque habituellement les demandes des enfants au conseil d'école ; cependant, les représentants des classes de CM2 peuvent éventuellement assister à une partie de cette assemblée et se faire eux-mêmes les portes paroles du Conseil des Enfants. Le compte rendu du dernier conseil de classe, rédigé par la directrice, est disponible sur le site internet de l'école : http://ec-joseph-bourreau-esvres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique58

Merci à madame Clémenceau pour le temps consacré à répondre à nos questions

Trop de bagarres dans la cour des petits

Plus de matériel dans la cour des grands

On voudrait une sortie pour toute l' école

Trop de bétises dans les toilettes

On voudrait ne pas badger le matin

Il faudrait plus de jeu

Ranger le matériel

Manque de respect des enfants entre eux à la cantine

Plus de jeux dans la cour

Vos élus FCPE vous remercient de votre confiance et sont à votre disposition

INFOS PRATIQUES

Président : Philippe Valeray
Tel : 07 86 88 28 56

- **Laurianne Broussin :** *Primaire*
- **Catherine Papin :** *Maternelle et primaire*
- **Florence Trocherie :** *Maternelle et primaire*
- **Rachel Valeray :** *Primaire*
- **Elodie Jentet :** *Maternelle et primaire*
- **Marie-Denise Delayeun :** *Maternelle*
- **Richard Chevalier :** *Primaire*
- **Vanessa Delalande :** *Primaire*
- **Sylvie Aubert** : *Primaire*
- **Maud Humphries** : *Primaire*
- **Céline Gaquière** : *Primaire*
- Cathy Munsch-Masset : *Maternelle et primaire*

Si vous avez des idées à partager, si vous avez envie de vous impliquer et participer à la vie de l'école Contactez-nous et venez nous rencontrer

Contact maternelle : Catherine Papin Tel : 06 64 54 94 72
Contact primaire : Laurianne Broussin Tel : 06 66 40 08 08

Le bottin des parents

Ecole Primaire « Joseph Boureau »	02 47 26 41 69	Directrice : Mme Clemenceau
Ecole Maternelle « Les Sources »	02 47 26 40 52	Directrice : Mme Hoffmann
Société 7000, cantine	02 47 48 10 30	
Restaurant scolaire	02 26 58 29/ 06 72 15 44 05	

La mouette

C'est la mouette
Qui rouspète
Du vent qui fouette
Ses petites couettes.
Ce qu'elle souhaite,
C'est une houppette
Car c'est plus chouette
Que deux petite couettes!!

Conte Ineffable, François et Elise Héricourt

Les couleurs

C'est le chat noir
Qui veut savoir
Si le chat blanc
Est bien content
Que le chat gris
Se soit enfui
Face au chat roux
Devenu fou
Et au chat bleu
Crachant du feu